



Une maman avec son enfant de 2 mois

Par **Iola**, le **11/07/2010** à **10:49**

Bonjour,rnrnJe suis une maman de 35 ans et j'ai un beau bébé, une fille de 2mois.rnJe ne vis pas avec le papa, car il est alcoolique et il prend des médicaments,tels que
anxiolytique,antidépresseurs,etc...Je me suis protégée de lui dès le départ,quand j'ai vu tout ça.La relation a continué malgré tout,car je voulais qu'il s'en sorte.rnrnA mainte reprise, j'ai voulu arrêté la relation, et il avait toujours un prétexte pour me faire revenir vers lui.Je me rend compte maintenant qu'il me manipule comme un objet.La relation est terminé depuis 1 mois à peu près.rnrnJe veux saisir le JAF,pour ses droits de visites en tant que père, car on l'avait reconnu en anticipé.Et elle porte nos 2 noms.Le mien en premier.Le fait de vouloir faire cette démarche, ça ne lui plait pas, et il cherche à me destabiliser quand il vient voir la petite.rnrnJ'en suis arrivée à ne plus le faire rentrer chez moi,le laisser voir la petite dans un lieu public.Et maintenant je ne veux plus de contact avec lui,car il cherche à me faire perdre pied rien que par des mots ou des textos.rnrnQuels sont mes droits?Dois je déposer plainte?J'ai peur des représailles et il me fait peur.Je veux sortir de cette spirale pour ma fille.Je vous remercie de porter toute votre attention à mon sujet.merci.Je veux juste avoir des infos pour me guider.

Par **Marion2**, le **11/07/2010** à **11:22**

Bonjour,rnrnVous saisissez le JAF en courrier recommandé AR afin qu'il statue sur le montant d'une pension alimentaire et d'un droit de visite et d'hébergement (?).rnrnrnExpliquez bien dans votre courrier la situation actuelle.rnrnVppez également une Assistante Sociale.rnrnUn avocat n'est pas nécessaire. rnrnBon courage